

Liste des pièces à fournir lors de votre 1^{ère} inscription administrative à l'Université Paris1

- Photocopie lisible de votre pièce d'identité **traduite** ou de votre passeport ;
- Photocopie lisible de votre dernier diplôme obtenu (ou du relevé de notes) **traduit** ;

Si vous avez déjà été inscrit dans un établissement Français d'enseignement supérieur (Université, IUT..)

- après 1994 merci de fournir le certificat de scolarité correspondant mentionnant votre N° INE (Identifiant National Etudiant) ;
- Une photo d'identité prise de face (format 35 mm x 45 mm) ;
- Avis d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année 2016/2017;

Uniquement pour les étudiants français garçons nés à partir de 1979 et pour les filles à partir de 1983

- Vous avez plus de 18 ans, certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC ex JAPD) ;
- Vous avez moins de 18 ans, la photocopie de l'attestation de recensement.

Liste des pièces à fournir lors d'une réinscription administrative à l'Université Paris 1

- Copie de votre carte d'étudiant Paris 1 ;
- Avis d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année 2016/2017.